



Conseil Communal - Séance du 04/02/2019

Réponse à l'interpellation de Madame Carine CLOTUCHE

Objet : **Création d'une zone où la prostitution serait tolérée.**

Je voudrais rappeler qu'ici, nous abordons, non pas le projet d'un éros center, mais bien celui du racolage et de la prostitution de rue.

Il ne s'agit donc pas de remplacer un projet par un autre.

Ces questions ont été abordées à de multiples reprises lors des réunions que nous tenons les samedis matin à l'hôtel de police et je propose que nous ramenions ce dossier à l'ordre du jour, en manière telle de bien le délimiter et de vérifier si le consensus qui régnait entre les groupes lors de la précédente législature est toujours bien de mise.